

Document à caractère publicitaire



SwissLife

*L'analyse, l'interprétation et le diagnostic
sont le propre de votre métier*

*Faites les meilleurs choix
avec un partenaire de votre côté*

#YourLife #VotreIndépendanceFinancière

Radiologue

Assurance & Gestion de patrimoine



Pour vous, radiologue

Vous protéger au quotidien

Vous vous préoccupez de la santé des patients, mais qu'en est-il de la vôtre ?

Notre complémentaire santé vous permet de bénéficier d'une couverture santé (hospitalisation, médecine courante, pharmacie, dentaire, optique, aides auditives), de renforts sur les postes de santé non remboursés, d'un forfait prévention, selon vos attentes et votre budget.

Maintenir vos revenus en cas d'aléas

Une maladie, un accident, un décès... Quelles seraient les conséquences financières sur votre activité de radiologue et votre niveau de vie ? Pour parer au mieux aux risques d'imprévus, compléter les prestations de votre régime obligatoire et préserver vos proches, notre solution SwissLife Prévoyance Indépendants s'adapte à vos besoins personnels et professionnels.

Assurer votre niveau de vie à la retraite

Aujourd'hui, se constituer une épargne est devenu indispensable pour s'assurer un niveau de vie suffisant à l'heure de la retraite. Swiss Life vous permet de préparer dès maintenant un complément de retraite dans des conditions particulièrement avantageuses pour vous. Choisissez d'alimenter votre contrat SwissLife PER Individuel⁽¹⁾ par des versements adaptés à vos besoins et à votre activité.



Moins d'un tiers de vos revenus⁽³⁾ :

c'est ce que l'assurance maladie vous verserait du 4^e au 90^e jour en cas d'arrêt de travail, dans une certaine limite. La CARMF (Caisse autonome de retraite des médecins de France) prévoit une indemnisation à partir du 91^e jour.

3 années de revenu :

c'est généralement le capital préconisé en cas de décès. La prestation de la CARMF ne permet pas de l'atteindre.

De l'ordre de 20 % du dernier revenu⁽³⁾ :

ce serait le montant de votre pension de retraite obligatoire, dans un cas très favorable.

Santé, prévoyance, retraite : des cotisations fiscalement avantageuses

Chaque année, les cotisations et versements que vous effectuerez sur vos contrats santé, prévoyance et retraite pourront venir en déduction de vos revenus imposables⁽²⁾. Votre conseiller Swiss Life dispose des outils nécessaires pour évaluer votre situation et inscrire vos contrats dans une démarche globale.

(1) SwissLife PER Individuel est un plan d'épargne retraite individuel prenant la forme d'un contrat de retraite supplémentaire, à adhésion individuelle et facultative, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Contrat de type multisupport, libellé en euros et / ou en unités de compte souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite, présentant un risque de perte en capital.

(2) Dans les conditions et limites de l'article 154 bis du Code général des impôts (CGI) dit « loi Madelin ». Les versements sur votre contrat retraite vous permettent de bénéficier de l'article 163 quater viciés du CGI.

(3) Pour un radiologue âgé de 55 ans en exercice dont le revenu net moyen est de 18 000 euros par mois.



Pour votre exercice

Répondre à vos obligations

Optimiser votre politique sociale

Protéger votre activité

Protéger vos collaborateurs, une obligation et un engagement

En tant qu'employeur, vous avez des obligations légales en matière de protection sociale pour vos salariés. Cela inclut la mise en place d'une couverture santé collective conforme au panier de soins minimum, mais aussi d'un contrat de prévoyance couvrant les risques d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès. Au-delà du cadre réglementaire, offrir une protection sociale adaptée est un levier fort d'attractivité et de fidélisation au sein de vos équipes. Swiss Life vous accompagne dans la mise en place de solutions collectives sur mesure, en phase avec les spécificités de votre activité et de votre convention collective.

Fidéliser et motiver vos salariés

Vous souhaitez associer vos salariés au résultat de l'entreprise avec un dispositif d'épargne collectif pour mieux les fidéliser ? Swiss Life vous propose un plan d'épargne salariale, SwissLife PEI⁽⁴⁾, et un dispositif de retraite, SwissLife PER Collectif⁽⁵⁾, accessibles à tous les collaborateurs, et également, sous conditions, à vous dirigeant et à votre conjoint collaborateur.

Ils offrent à chacun la possibilité de constituer une épargne individualisée alimentée par votre entreprise et éventuellement par des versements volontaires. Deux dispositifs d'épargne complémentaires : l'un pour épargner à moyen terme et financer des projets personnels au bout de cinq ans ; l'autre pour se constituer un complément de retraite.

Vous souhaitez permettre à vos salariés de compléter leur pension de retraite à titre individuel, en limitant leur effort d'épargne ? Avec SwissLife PER Entreprise⁽⁶⁾, ils peuvent bénéficier de comptes de retraite individualisés, alimentés par votre entreprise et éventuellement par des versements volontaires.

Profitez aussi à titre personnel du cadre fiscal et social privilégié⁽⁷⁾ offert par les dispositifs d'épargne collectifs (abondamment déductible du résultat imposable, exonération de charges sociales).

Anticiper les indemnités de fin de carrière de vos collaborateurs

En tant qu'employeur, vous êtes tenu de verser à vos salariés des indemnités de fin de carrière / de licenciement. SwissLife IFC/IL⁽⁸⁾, contrat d'assurance vie multisupport, vous permet de constituer un fonds destiné à financer ces indemnités de départ, et transformer les contraintes légales et / ou conventionnelles en réel avantage financier et fiscal.



Protéger votre indépendance

Vous êtes associé ? En cas de décès de l'un des associés, SwissLife Garantie Associés +⁽⁹⁾ propose des garanties adaptées afin d'assurer la continuité de l'activité en permettant aux associés survivants de racheter les parts du défunt à ses héritiers.

Vous souhaitez protéger vos biens professionnels et vous prémunir lors d'un litige qui vous opposerait à un tiers ? Votre conseiller Swiss Life vous accompagne pour mettre en place des solutions d'assurance en dommages.

(4) SwissLife PEI est un plan d'épargne interentreprises mis en place en application des articles L. 3331-1 et suivants du Code du travail, et au sein duquel Natixis Interépargne assure une fonction de teneur de compte-conservateur de parts.

(5) SwissLife PER Collectif est un plan d'épargne retraite interentreprises collectif prenant la forme d'un contrat de retraite professionnelle supplémentaire, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Contrat de type multisupport libellé en euros et / ou en unités de compte, souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite, présentant un risque de perte en capital.

(6) SwissLife PER Entreprise est un plan d'épargne retraite obligatoire interentreprises prenant la forme d'un contrat de retraite professionnelle supplémentaire, à adhésion obligatoire, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Il s'agit d'un contrat de type multisupport, les droits individuels des adhérents pouvant être libellés en euros et / ou en unités de compte.

(7) Dans les conditions et limites prévues par les articles L. 242-1, R. 242-1-1 et suivants et D. 242-1 du Code de la Sécurité sociale.

(8) SwissLife IFC/IL (indemnités de fin de carrière / indemnités de licenciement) est un contrat collectif d'assurance sur la vie, de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros. Le contrat est régi par le Code des assurances (branches 20 et 22) et assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine.

(9) SwissLife Garantie Associés + est un contrat d'assurance de groupe à adhésion individuelle assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine.



Pour votre vie privée *Assurer votre patrimoine*

Protéger vos biens personnels

Vous souhaitez préserver votre quotidien en protégeant vos biens ?

Le contrat SwissLife Habitation protège votre logement, que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire de votre résidence principale ou secondaire, grâce à des garanties essentielles pour une protection complète. Le contrat prévoit des garanties haut de gamme avec des options modulables selon vos besoins, pour une couverture optimale de vos biens.

Nous assurons également vos véhicules personnels avec le contrat Swiss Auto.

Assurer vos projets immobiliers

Vous investissez dans l'immobilier, souhaitez sécuriser vos investissements et vous protéger des impayés de loyers ?

Vous pouvez assurer vos prêts immobiliers personnels et professionnels avec le contrat SwissLife Excellence Emprunteur⁽¹⁰⁾.

Les contrats SwissLife Bailleur Privé et Swiss Immeuble vous proposent une approche globale des besoins de l'investisseur locatif, avec une couverture multirisque.

Valoriser vos placements, constituer un capital pour demain

Vous souhaitez valoriser votre patrimoine, préparer votre succession, optimiser votre future retraite dans les meilleures conditions ?

Les contrats d'assurance vie SwissLife Stratégic Premium⁽¹¹⁾ et de capitalisation SwissLife Capi Stratégic Premium⁽¹²⁾ vous proposent d'accéder à une très grande variété de supports d'investissement et à différents niveaux d'expertise de gestion financière, avec l'accompagnement des experts de Swiss Life.

Vous souhaitez optimiser davantage la fiscalité sur la transmission de votre patrimoine ?

Le contrat SwissLife Stratégic Vie Génération⁽¹³⁾ est un complément à l'assurance vie, vous permettant de bénéficier d'un dispositif fiscal encore plus avantageux lors de votre succession.

Votre conseiller Swiss Life est à vos côtés pour établir un état des lieux de votre situation patrimoniale.

(10) SwissLife Excellence Emprunteur est un contrat de groupe à adhésion individuelle, régi par le contrat d'assurance de groupe n° 1060-1 souscrit par l'Association générale interprofessionnelle de solidarité (AGIS), pour ses adhérents auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine agissant en son nom propre et pour le compte de SwissLife Prévoyance et Santé, l'assureur. Il assure le remboursement d'un prêt immobilier ou professionnel en cas notamment de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie de l'emprunteur ou de l'un des emprunteurs.

(11) SwissLife Stratégic Premium est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine, présentant un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

(12) SwissLife Capi Stratégic Premium est un contrat individuel de capitalisation de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine, présentant un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

(13) SwissLife Stratégic Vie Génération est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte. L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

L'accompagnement Swiss Life

Santé, prévoyance, retraite, épargne, dommages

*Spécialiste reconnu, vous êtes un acteur essentiel du bien-être des patients.
Grâce à vos analyses et interprétations, vous tenez un rôle éminent dans les diagnostics personnalisés et, selon vos pratiques, dans le dépistage et la prévention.*

Infos clés



Plus de
9 000
radiologues



75 %
exercent en libéral⁽¹⁴⁾



1 sur 3
travaille en cabinet
de groupe
ou en société.

(14) Y compris ceux exerçant en activité mixte.

Sources : DREES (Direction de la recherche,
des études, de l'évaluation et des statistiques)
décembre 2024.

Vos besoins sont aussi spécifiques que votre activité de radiologue

Du jour au lendemain, si vous deviez faire face à une véritable difficulté (arrêt de travail, invalidité, décès), une mise en cause de votre responsabilité, un sinistre, c'est toute votre activité et votre niveau de vie qui pourraient se retrouver brutalement impactés.

Concernant votre protection sociale, votre régime obligatoire, la CARMF (Caisse autonome de retraite des médecins de France), prévoit le versement de prestations en cas d'accident de la vie et lors de votre départ à la retraite. Peu protecteur, il ne serait pas suffisant pour maintenir votre niveau de vie en cas de coup dur.

Toutes les solutions Swiss Life pour vous protéger sur le plan professionnel et personnel

Forte de son expertise et partenaire de votre profession, Swiss Life vous propose une offre complète pour vous accompagner dans votre vie professionnelle et privée, et vous permettre de construire votre indépendance financière pour vivre selon vos propres choix. À chaque étape, votre conseiller Swiss Life vous accompagne avec simplicité et précision.

**Nous ne sommes pas seulement à vos côtés,
nous sommes de votre côté.**





SwissLife

*Nous permettons à chacun de construire
son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.*

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social : 1, rue Bellini

92800 Puteaux

SA au capital social

de 150 000 000 €

*Entreprise régie par le Code
des assurances*

322 215 021 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance et Patrimoine

Siège social : 1, rue Bellini

92800 Puteaux

SA au capital social

de 169 036 086,38 €

*Entreprise régie par le Code
des assurances*

341 785 632 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance de Biens

Siège social : 1, rue Bellini

92800 Puteaux

SA au capital social

de 80 000 000 €

*Entreprise régie par le Code
des assurances*

391 277 878 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance Retraite

Siège social : 1, rue Bellini

92800 Puteaux

SA au capital social

de 114 877 635,60 €

*Fonds de retraite professionnelle
supplémentaire régi par le code
des assurances*

892 188 046 RCS Nanterre

www.swisslife.fr